

Communiqué de presse

L'ANP lance de nouveaux services en ligne via PortNet

Dans le cadre de la stratégie de transformation numérique des ports qui vise l'amélioration de façon continue la qualité des services rendus aux clients des ports et aux acteurs de la communauté portuaire, l'Agence Nationale des Ports et PortNet, le Guichet Unique National du Commerce Extérieur, lancent une série de nouveaux services, qui apportent une nouvelle fois la preuve de leur engagement pour rendre la supply-chain d'import/ export à la fois pratique, intégrée et digitale.

Les nouveaux services en ligne accessibles via la plateforme PORTNET depuis le **14 janvier 2019** visent l'amélioration de la traçabilité des opérations à tout moment, des capacités d'anticipation et de planification ainsi que la simplification et la poursuite de la digitalisation des procédures et des formalités pour l'entrée ou la sortie des marchandises.

Ce projet de lancement couvre d'un côté, la dématérialisation de plusieurs procédures portuaires à savoir :

- **La déclaration des colis lourds ;**
- **La déclaration des déchets ;**
- **La demande d'accostage ;**
- **Le manifeste cabotage import ;**
- **Le manifeste cabotage export.**

Et d'un autre côté, le développement de nouvelles versions des services en ligne suivants :

- **La demande d'attribution de poste ;**
- **La déclaration des marchandises dangereuses ;**
- **La déclaration des marchandises spéciales ;**
- **La déclaration du manifeste export.**

Ces services pratiques rentrent dans le cadre de la démarche de transformation digitale des ports pilotée par l'Agence Nationale des Ports en partenariat avec PortNet et tous les autres acteurs de la communauté portuaire au service des exportateurs et des importateurs. Et dans ce sens, aucun effort ne sera ménagé pour accompagner les opérateurs économiques dans l'appropriation de ces nouveaux services dématérialisés.

Contact de presse :

E-mail : relkhamlichi@portnet.ma

Tél : +212 520 473 106